



# DÉCLARATION DE SAILLIE – NAISSANCE (DSN)

Participation aux frais : voir tarifs au verso



Espace réservé au LOOF

TOUTES LES CASES DOIVENT ÊTRE COMPLÉTÉES EN MAJUSCULES

DATE DE SAILLIE (JJ/MM/AAAA) : ..... / ..... / .....

ÉTALON	FEMELLE
Civilité (M/Mme), nom, prénom et adresse du propriétaire : ..... ..... .....	Civilité (M/Mme), nom, prénom et adresse du propriétaire : ..... ..... .....
Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : ..... E-mail : .....	Téléphone fixe : ..... Téléphone mobile : ..... E-mail : .....
Titre et nom complet de l'étalon : ..... .....	Titre et nom complet de la femelle : ..... .....
Né le : .....	Née le : .....
Race : .....	Race : .....
Couleur : .....	Couleur : .....
Nom du livre d'origine : ..... N° de pedigree : .....	Nom du livre d'origine : ..... N° de pedigree : .....
N° d'identification : .....	N° d'identification : .....
Certifié exact le : ..... Signature du propriétaire de l'étalon : .....	Certifié exact le : ..... Signature du propriétaire de la femelle : .....

DATE DE NAISSANCE Jour : ..... Mois : ..... Année : ..... NOMBRE DE CHATONS : .....

Affixe du propriétaire de la femelle : .....  
(si une demande d'affixe a été déposée, indiquer « en cours »)

Si applicable, SIRET : .....

Joindre impérativement une copie du document avec votre 1<sup>ère</sup> demande, puis une fois par an.

Autorisation de faire figurer cette portée sur le site du LOOF : oui  non



Autorisation de transmettre mes coordonnées et les données relatives à cette portée à AGRIA (voir au verso\*) pour bénéficier de nombreux avantages dédiés aux éleveurs de chats de race : des kits « portée de chatons », une assurance complète GRATUITE à offrir à mes acquéreurs ainsi que des réductions dédiées aux éleveurs :  
oui  non

- Je soussigné(e), propriétaire de la femelle désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis, dont le nombre de chatons, et avoir pris connaissance des conditions générales (voir au verso) que je m'engage à respecter. A défaut, je suis informé(e) que ma déclaration pourra faire l'objet d'une suspension jusqu'à totale régularisation.
- Je m'engage à demander les pedigrees des chatons de cette portée en une seule fois. En l'absence d'un numéro de SIRET relatif à l'élevage d'autres animaux, je m'engage à demander les pedigrees de tous les chatons vivants de cette portée.

Cochez cette case si vous souhaitez recevoir votre demande de pedigrees par courrier postal.

Fait à : ....., le ..... Signature : .....

# DÉCLARATION DE SAILLIE - NAISSANCE (DSN) - Conditions générales juin 2023

## La déclaration de saillie et de naissance (DSN) ne peut être faite que par le propriétaire de la femelle qui a mis bas.

La première partie relative à la saillie doit être signée en original par le propriétaire de l'étalon et celui de la femelle. La seconde partie, réservée à la naissance des chatons, doit être signée en original par le propriétaire de la femelle.

Vous trouverez sur le site du LOOF [www.loof.asso.fr](http://www.loof.asso.fr) (menu « Eleveurs, Pedigrees, La DSN ») tous les renseignements détaillés pour remplir cette déclaration et savoir quels documents joindre.

### Voici quelques conseils :

- précisez le prénom, ainsi que Mme ou M., afin d'éviter toute confusion ;
- dates : n'indiquez qu'un seul jour pour la saillie et un seul jour pour la naissance de tous les chatons de la portée même si la mise bas s'est passé sur 2 jours ; c'est la même date de naissance qu'il faudra enregistrer à l'I-Cad.
- géniteurs : écrivez le nom complet et le numéro de pedigree des parents à l'identique de ce qui figure sur leurs pedigrees ;
- chatons : indiquez le **nombre total de chatons vivants à la date de la déclaration** (déclaration sur l'honneur).

### Attention ! (conséquences de l'ordonnance 2015-1243)

- en signant cette DSN, vous vous engagez à demander les pedigrees des chatons de la portée, en une seule fois ;
- en l'absence d'un numéro de SIRET relatif à l'élevage d'autres animaux, les pedigrees de tous les chatons vivants doivent être demandés. De plus, il ne pourra pas être enregistré de nouvelle DSN tant que les pedigrees de la précédente portée n'auront pas été demandés.

**Affixe** : L'affixe est recommandé mais non obligatoire. Si vous n'en avez pas, vous pouvez en demander un en utilisant le formulaire sur le site du LOOF (menu « Eleveurs, Affixes, Types d'affixe ») ou bien indiquer dans l'emplacement « affixe » que vous n'en souhaitez pas. Le nom de vos chatons sera alors suivi d'un affixe par défaut « de LAF » suivi d'un numéro.

### Documents à joindre :

Pour chacun des géniteurs (étalon et femelle), si c'est sa première portée déclarée au LOOF à votre nom, vous devez joindre :

- la copie de sa carte d'identification (I-CAD) au nom et prénom du détenteur déclaré dans la DSN ;
- si l'étalon est né et vit à l'étranger, la copie recto-verso de son pedigree original et la copie d'un document d'identification au nom de son propriétaire.
- **si le ou les reproducteurs ont été importés, vous devez faire établir leur certificat d'enregistrement de généalogie** (voir menu « Eleveurs, Pedigrees, Chats étrangers » sur le site du LOOF). Ce document peut être demandé en parallèle de la DSN mais, en raison des délais de traitement, il est préférable d'anticiper. Le coût est de 40 € par chat.

*Si le géniteur a obtenu de nouveaux titres depuis sa dernière portée déclarée au LOOF, vous pouvez joindre la copie de ses nouveaux diplômes de titre (ne pas fournir les certificats d'aptitude obtenus en exposition). Vous pouvez également joindre la copie des résultats de tests des maladies génétiques relatives à la race de vos chats (voir sur le site LOOF « Eleveurs, Tests génétiques, Santé »).*

### Participation aux frais de gestion :

- **15 € par chaton** si la DSN parvient au LOOF moins de 4 mois après la naissance des chatons ;
- **25 € par chaton** si la DSN parvient au LOOF entre 4 et 6 mois après la naissance des chatons ;
- passé un délai de 6 mois, la DSN ne sera acceptée que sur présentation des tests génétiques de compatibilité de filiation des chatons avec leurs deux géniteurs et au tarif de 50 € par chaton.

Le règlement se fait en un **chèque par DSN**. Établir des chèques séparés pour chaque portée (2 portées = 2 chèques) ; dans le cas contraire, si un dossier n'est pas conforme, l'ensemble des dossiers devra vous être retourné.

### **La date prise en compte est celle correspondant à la réception du dossier complet.**

(L'absence de paiement, un paiement insuffisant, l'absence du pedigree d'un géniteur non déjà enregistré entraîneront le retour de la DSN, de même qu'un formulaire non entièrement complété ou non signé)

*En cas d'impayé, en plus de la suspension du traitement de la DSN, une participation aux frais de traitement d'impayé sera exigée par le LOOF (20 € par dossier). Cette suspension sera opposable aux tiers et le LOOF se réserve le droit de faire mention de cette suspension auprès du public et de ses adhérents. Par ailleurs, il sera fait interdiction au déclarant de faire référence à ladite déclaration ou de l'utiliser auprès d'acheteurs pendant la période de suspension.*

*En cas d'annulation par le demandeur avant tout traitement du dossier, le LOOF pourra rembourser la somme versée.*

*Si la demande d'annulation intervient une fois le traitement du dossier commencé, et particulièrement à la suite d'une demande de complément, aucun remboursement ne pourra être fait ; la somme reçue sera conservée par le LOOF au titre des frais administratifs engendrés pour le traitement du dossier.*

Après vérification et traitement de votre déclaration, vous recevrez un formulaire de demande de pedigrees pré-rempli.

Nous vous invitons à vérifier que les informations portées sur celui-ci correspondent bien à votre déclaration.

Lors de votre demande de pedigrees, indiquez les oublis ou corrections éventuels.

Les déclarations se font par courrier sur des originaux signés (aucune déclaration par fax ou e-mail) ou sur notre site MyLOOF (<https://myloof.fr>) si vous avez reçu votre identifiant.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à renseigner les documents généalogiques établis par le LOOF. Elles sont indispensables. Conformément au règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, en vous adressant au service technique du LOOF.

**Si vous avez un doute pour remplir vos déclarations, contactez-nous à [dsn@loof.asso.fr](mailto:dsn@loof.asso.fr) ou au 01 41 71 03 35.**

\*Si vous cochez la case autorisant la transmission de données à AGRIA, les informations suivantes leur sont communiquées : vos numéro éleveur, nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, nom de la femelle ayant mis bas, date de naissance, nombre de chatons et affixe de la portée. Vous êtes informé que ces données seront conservées conformément à la charte de collecte des données d'AGRIA ([www.agria.fr](http://www.agria.fr)).